

Gîte La Rouchie - Conditions générales de location

Réservation :

Téléchargez le formulaire de demande de réservation, complétez les informations demandées et retournez nous ce formulaire soit par mail soit par courrier (vous pouvez également nous contacter par téléphone au 06 87 04 05 13 pour pré-réserver).

A réception de votre demande, nous vous transmettrons le contrat de location que vous devrez nous retourner sous 10 jours dûment signé et accompagné de l'acompte de 30%.

Le règlement du solde dû devra être versé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

En cas de réservation de dernière minute (moins de 30 jours avant le début du séjour) la totalité du montant de la location sera demandée à la réservation.

Annulation* :

1) *Annulation par le locataire* : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée

2) *Annulation avant la date de début de séjour* : l'acompte reste acquis au propriétaire.

Celui-ci pourra demander le solde du montant de la location si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date de début de séjour.

3) *Non présentation après la date de début de séjour* : si le locataire ne se présente pas à la location dans les 24 heures suivant la date de début de séjour, le présent contrat devient nul et non avenue.

Le propriétaire pourra disposer du gîte comme bon lui semble, l'acompte reste acquis au propriétaire et les sommes non réglées devront être acquittées en totalité par le locataire.

4) *Interruption de séjour* : la totalité des sommes versées reste acquise au propriétaire. Les frais équivalents au temps d'occupation devront être réglés par le locataire (chauffage, taxe de séjour, ...)

5) *Annulation par le propriétaire* : l'intégralité des sommes versées seront remboursées au locataire.

Accueil/Départ :

Location semaine du samedi au samedi : arrivée à partir de 16h - départ avant 10h.

Location week-end du vendredi au lundi ou mid-week du lundi au vendredi sur demande.

Merci de nous contacter au 06 87 04 05 13 en cas d'arrivée tardive ou demande particulière.

Etat des lieux :

Un état des lieux loués est établi à l'arrivée.

Toute réclamation concernant la maison, l'état des lieux ou les équipements ne peut-être soumise au propriétaire au-delà du 2^{ème} jour d'occupation.

Dépôt de garantie/caution :

A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie/caution de 400 € sera demandé.

Au départ du locataire, après établissement de l'état des lieux de sortie, le dépôt de garantie/caution sera détruit sous 72H après votre départ ou dans un délai de deux mois maximum, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations ou casses de matériel sont constatées.

Assurances* :

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur habituel que vous bénéficiez d'une assurance dite «villégiature».

Occupation/Utilisation des lieux :

Le présent contrat est établi pour un nombre d'occupants déterminé et une capacité d'accueil maximum. Si le nombre d'occupants constaté à l'arrivée est supérieur au nombre prévu au contrat, le propriétaire peut refuser les personnes. Si la capacité d'accueil le permet, un supplément de 200€ par personne sera appliqué.

Le locataire devra garantir le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux en évitant toutes nuisances susceptibles de troubler la tranquillité du hameau. La piscine et les jeux d'enfants sont sous l'entière surveillance du locataire durant toute la durée de location. Une clôture et une alarme sécurisent la piscine. Le locataire s'engage à respecter toutes les consignes de sécurité données par le propriétaire. Le locataire dégage de toutes responsabilités le propriétaire en cas d'incident de personnes à la piscine ou aux jeux d'enfants.

L'intérieur du gîte est non-fumeurs. Des cendriers sont à disposition pour une utilisation extérieure.

Les mesures de sécurité et de propreté élémentaires doivent être respectées.

Piscine :

La piscine est ouverte de mi avril à fin octobre, elle est clôturée et dispose d'une alarme. Elle est également équipée d'une couverture isotherme.

Animaux :

Pour des raisons de sécurité, le terrain n'étant pas clos, nous ne pouvons pas accepter les animaux.

Visiteurs :

Les locataires peuvent recevoir des visiteurs à condition de prévenir le propriétaire à l'avance. Les visiteurs ne peuvent pas résider la nuit au gîte.

Services annexes :

En fin de séjour, le locataire réglera directement au propriétaire les services annexes non inclus dans le prix de location (location de draps, de serviettes, bois en supplément, chauffage suivant période, ménage**, etc).

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est incluse dans le montant de la location.

Paiement :

Nous acceptons les paiements par chèque bancaire ou postal, par virement, par mandat cash ou en espèces.

Nous ne pouvons pas accepter les chèques vacances (ils sont acceptés dans tous les sites touristiques, les restaurants et de nombreuses boutiques) ni les chèques voyages.

Engagement du locataire en fin de séjour :

Le locataire doit réaliser un ménage complet en fin de séjour et rendre le gîte propre**.

Le locataire doit remettre en ordre tout le mobilier comme il a été trouvé en entrant.

Le locataire doit signaler toute(s) détérioration(s) survenue(s) en cours de séjour.

Tout l'équipement de cuisine doit être propre et rangé ainsi que le barbecue et ses accessoires.

Tout le linge sale doit être rassemblé au pied des lits.

Adresse du gîte :**Lieu-dit « La Rouchie » - 24290 La Chapelle Aubareil**

Coordonnées GPS : Latitude : 45.018076 - Longitude : 1.19807

Coordonnées du propriétaire :

Sylvie et Norbert SERREE-CAILLE - La Rouchie - 24290 LA CHAPELLE AUBAREIL

Tél. : +33 (0)5 53 51 04 64 - Portable : +33 (0)6 87 04 05 13

Web : www.gite-larouchie.com

Email à utiliser pour envoi avec pièces jointes : larouchie@orange.fr

*Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation et une assurance «villégiature» par l'intermédiaire du Cabinet ALBINET - ADUCIEL/ADAR

**Vous avez la possibilité de souscrire une option «ménage de fin séjour» pour un montant de 50€. Celle-ci peut être commandée dès la réservation de votre séjour ou à votre arrivée. Le règlement des services annexes se fait en fin de séjour.